

# Relevé de décision du groupe de travail « SANTE »

Réunion du 24 octobre 2014 15h à Tulle agglo

Référent : France ROUHAUD

## Participants

### Présents :

- Michel BESSE, président d'honneur de la Fédération des Associations Corrèzienne d'Aide Aux Personnes Handicapées (FACAPH),
- Christine DOLLET, Centre Hospitalier de Tulle - directrice des affaires générales, de la clientèle et de la filière gériatrique
- Christine DUBECH, maire adjointe à Corrèze et conseillère communautaire Tulle agglo
- Magali DUBOIS, Infirmière et adjointe au maire à Gimel-les-Cascades
- Patrice EMERAUD, inspecteur Agence Régionale de Santé – Délégation Territoriale 19
- Guy GERMAIN, maire d'Affieux
- Henri JAMMOT, Président de la Communauté de Communes de Vézère Monédières et maire du Lonzac
- Michel JAULIN, vice-président de Tulle agglo
- France ROUHAUD, maire de la Roche Canillac et présidente de la communauté de communes du Doustre et Plateau des Etangs
- Pierre TRESMONTAN, Médecin Prévention Mutualité Sociale Agricole du Limousin
- Isabelle VIEILLEMARINGE, chargée de mission « parcours patient » Centre Hospitalier de Tulle
- Laurence WIMEL, présidente de l'Association Vieillesse et Handicap de Chamberet (AVEHC) et responsable de Station Expérimentale des Haras Nationaux de Chamberet (SEHN)
- Caroline MONTEIL, chargée de mission offre de soins/grands projets Tulle agglo/Pays de Tulle

### Excusés :

- Frédéric BONNETTE, médecin généraliste Corrèze
- Didier BOUILHAC, médecin généraliste Seilhac
- Joëlle CHAZELAS, médecin généraliste Tulle
- Nicole DEVARIS, maire adjoint Affieux
- Dominique HUET, directeur Centre Hospitalier de Tulle
- Claire LAGARDE, chargée de mission Santé à la Région Limousin

## Rappel de l'ordre du jour/objectifs de la rencontre

- ④ Tour de table des participants
- ④ Présentation du Pays de Tulle et des orientations de la stratégie élaborée pour 2014-2020, notamment en lien avec l'offre de soins sur le territoire
- ④ Présentation du rôle du groupe de travail « santé »
- ④ Partager l'expérience du territoire, et notamment de Vézère-Monédières et de Tulle Agglo, en matière d'accompagnement des professionnels de santé
- ④ Regards sur les outils mobilisables à court terme (investissements et fonctionnement) et avec le programme LEADER 2014-2020 pour les usages numériques
- ④ Porter à connaissance les projets inscrits au prochain contrat mixte d'agglomération 2015-2017
- ④ Calendrier de travail et objectifs à atteindre d'ici fin 2015

## Rappel des mesures définies par les élus en faveur du maintien et du développement d'une offre de soins équilibrée, structurée et attractive sur le territoire

### Orientation n°1 : Maintenir une offre de soins suffisante, de qualité et attractive sur le territoire

- ④ Mesure 1.1 : Assurer un accès aux soins de premier recours équilibré sur l'ensemble du territoire
- ④ Mesure 1.2 : Favoriser l'installation et/ou le maintien de professionnels de santé libéraux

## Orientation n° 2 : Renforcer et dynamiser l'offre de soins sur le territoire

- Mesure 2.1 : Renforcer les liens entre l'offre de soins de premier recours, le centre hospitalier de Tulle et les établissements médico-sociaux du territoire
- Mesure 2.2 : Conforter les actions en direction des personnes âgées et/ou isolées du territoire (prise en charge, accessibilité aux ressources sanitaires, formation...)

### Résultats des échanges

Les membres du groupe de travail seront destinataires, joints à ce relevé de décision, de plusieurs documents :

- Diaporama de présentation utilisé en séance
- Projet de santé territoriale élaboré à l'échelle de Tulle agglomération
- Stratégie 2014-2020 pour le Pays de Tulle
- Lettre de mission du groupe de travail

NB : réaliser une cartographie des médecins généralistes présents sur le territoire du Pays de Tulle serait utile

Pistes de réflexion abordées :

- **Prise en charge des personnes âgées et/ou handicapées :**
  - engorgement des services d'urgences le soir et le week-end / 80% des admissions aux urgences relèvent de la médecine générale : *quelles solutions ?*
  - Permanence des soins qui fonctionne encore sur la base du volontariat en Limousin (une des rares régions en France à fonctionner encore ainsi) + beaucoup trop large en terme d'amplitude horaire.
  - Maisons de retraite à Chamboulive et Lagraulière qui disposent d'une chambre d'accueil réservée aux urgences
  - Dispositif expérimental « personnes âgées en risque de perte d'autonomie » (PAERPA) en cours sur le Pays de Brive : *intéressant à transposer ensuite ?*
  - Réflexion autour de l'accueil en milieu rural, en centre bourgs avec des logements adaptées aux personnes à mobilité réduite (ex : Uzerche, Le Lonzac,...)
- **Anticiper la situation/prise en charge des personnes isolées du territoire** → maintien du lien social est la clé
  - Maires interpellés la nuit par les personnes en détresse
  - Il existe déjà des dispositifs qui fonctionnent bien, tels que Corrèze Téléassistance, réseau d'accompagnement à la vie sociale (R.A.V.S.) avec un numéro de téléphone dédié
  - Miser sur les projets de mixité sociale et intergénérationnelle comme à Chamboulive avec des liens entre « école-maison de retraite-centre d'aide par le travail »
- **Accueil des internes et nouveaux professionnels de santé sur le territoire**
  - Réflexion à engager en milieu rural, dans les centres bourgs pour héberger les jeunes
  - Enclencher le projet de rénovation du Fournivoulet sur Tulle : urgent à court terme
  - Développer les projets de maisons et pôles de santé sur le territoire: l'exercice de la médecine en pluridisciplinarité attire les jeunes médecins
  - Réfléchir à l'hypothèse des centres municipaux de santé avec des professionnels de santé salariés des collectivités / idée de bénéficier d'un vivier/pool de remplaçants pérenne sur le territoire (partage entre libéraux installés ?)
  - Favoriser la maîtrise de stage sur le territoire, augmenter le nombre de médecins généralistes maîtres de stage afin de former les jeunes professionnels à l'exercice de la médecine en milieu rural
- **Coordination et communication entre professionnels**
  - Développer les infrastructures numériques sur le territoire : volet fibre optique qui est à prévoir dès le début des projets de maisons de santé notamment

- Développer les usages numériques entre libéraux, hôpital et autres établissements de soins: quel niveau de partage d'informations sécurisé ? quels usages numériques ? cf. actes de télémédecine (particulièrement téléconsultation et téléexpertise)

## Prochaine réunion et attendus

La prochaine réunion du groupe de travail est fixée au **vendredi 14 novembre 2014 à 15h à Tulle aggro**, rue Sylvain Combes, salle de réunion du 1<sup>er</sup> étage.

Sur la base des premiers échanges et des idées forces qui se dégagent, les membres du groupe de travail sont invités à faire des propositions de pistes d'actions afin d'en débattre en séance.